

**Mail de Natixis du 3 avril 2021 :**

Je reviens vers vous concernant le FCPE Arjowiggins Croissance, majoritairement composé d'actions Sequana.

Pour votre parfaite information, les démarches menées par notre service juridique auprès de nos autorités de tutelle continuent de progresser (sans toutefois être en mesure de vous donner un calendrier). Ces démarches particulières prennent notamment en compte le fait que la procédure de liquidation de la société Sequana n'est pas encore arrivée à son terme ; il convient donc de s'adapter à cette situation.

Pour rappel, l'objectif est de permettre aux porteurs du fonds de disposer des actifs liquides détenus par ce FCPE tout en préservant leurs droits éventuels sur le versement d'un boni de liquidation, une fois la procédure de liquidation de Sequana arrivée à son terme.

Sous réserve de l'aboutissement de nos démarches actuelles, les porteurs dont les avoirs sont disponibles ou disposant d'un cas de déblocage pourront ainsi les récupérer.

J'attire votre attention sur le fait que l'AMF peut, à tout moment, décider d'interrompre cette procédure.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée des suites du dossier.

**Mail d'Anne Brodin du 5 avril 2021 :**

Je me permets de revenir vers vous car je crains de n'avoir pas bien compris votre message.

Vous parlez de la liquidation de Sequana qui n'est pas terminée mais cela peut prendre plusieurs années avec aucune chance de récupération pour les créanciers.

Cela signifie-t-il que nos ex collègues vont devoir attendre la fin de la liquidation de SEQUANA pour pouvoir récupérer les sommes bloquées sur le fonds Croissance, je vais mettre de suite un message sur notre site pour les prévenir.

Allez-vous leur envoyer un courrier officiel pour les informer ?

Sinon, cela veut dire que je vais devoir vous relancer régulièrement pour avoir des informations sur la suite du dossier, ce n'est pas un problème pour moi, je suis tenace même face à un mur.

Je me permets de vous préciser que tous disposent du cas de déblocage anticipé =  
**LICENCIEMENT ECONOMIQUE**

Je ne veux pas faire de mauvais esprit mais vous aurez un jour un contact avec les héritiers de ces personnes.

**Mail de Natixis du 12 avril 2021 :**

Nos démarches permettent de transférer les actifs liquides dans le fonds monétaire du dispositif sans attendre la liquidation de Sequana, qui peut prendre plusieurs années.

Si un boni de liquidation est versé à l'issue de la procédure de liquidation, nous pourrons ainsi le reverser aux épargnants.

Nous enverrons un courrier (lettres aux porteurs de parts) à tous les épargnants du fonds Arjowiggins.